

CALENDRIER DES PERMANENCES D'ACCES AUX DROITS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

- **Activité** : Information juridique dans les domaines du **droit des personnes** (mariage, divorce, autorité parentale, etc.), du **droit du travail et du droit social** (contrats, licenciement, chômage, retraite, etc.), du **droit des biens** (consommation, propriété, dettes, successions, assurance, location) et du **droit pénal**.
- **Permanences juridiques** : Le 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h30 à la Mairie de **Dourdan sur rendez-vous au 01 60 81 14 14**, le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations de **Saint-Chéron**, et les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13h30 à 16h30 au Centre social de **Breuillet sur rendez-vous au 01.69.78.09.19**.

Centre d'Information
sur les Droits des
Femmes et des
Familles de l'Essonne



- **Activité** : Aide aux victimes d'infractions pénales (violences, agressions sexuelles, vols, etc.) ou d'accidents de la circulation. Ecoute, information sur les droits, accompagnement dans les démarches, prise en charge psychologique.
- **Permanences juridiques** : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h à la Mairie de **Dourdan** et les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h au Centre social de **Breuillet**.

Association
Départementale d'Aide
aux Victimes de
l'Essonne



- **Activité** : Suivi socio-éducatif de personnes sous main de justice.
- **Permanences** : Les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, à la Maison des Associations de **Saint-Chéron**, uniquement sur convocation.

Association pour le
Contrôle Judiciaire en
Essonne



- **Activité** : Médiation familiale. Lieu de parole, d'écoute, d'échange. Lorsque la communication est rompue, pour rétablir la parole afin qu'elle fasse lien entre les parents lors d'une séparation ou d'un divorce, entre parents et enfants, entre frères et sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, etc.
- **Permanences** : Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14h à 17h à la Maison des Associations de **Saint-Chéron**, et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 13h, ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 16h à 19h à la Mairie de **Dourdan**.
Prendre rendez-vous au 01.60.91.30.07. (Entretiens d'une heure et demie à deux heures. Premier entretien gratuit. Pour les suivants, une participation financière est demandée, fixée en fonction des revenus de chacun et selon un barème national donné par la Caisse d'Allocations Familiales).

Médiation Familiale Union
Départementale des
Associations Familiales de
l'Essonne



- **Activité** : L'APCE aide les personnes, les couples et/ou les familles à dépasser la crise, rétablir une communication, comprendre l'origine des difficultés, reconstruire un projet de vie seul ou à deux, préparer une séparation ou en surmonter les blessures. L'APCE propose également un soutien à la parentalité pour aider les parents, enfants, grands-parents à sortir des impasses éducatives et relationnelles.
- **Permanences** : Le jeudi de 15h00 à 20h00 à la Mairie de **Dourdan**. **Prendre rendez-vous au 01.69.81.93.35.** (Entretiens d'une heure, individuels, en couple ou familiaux. Premier entretien gratuit. Pour les suivants, une participation financière est demandée, modulée selon les ressources).

Association Pour le Couple
et l'Enfant (APCE 91)
Consultations conjugales et
familiales



2017

	CIDFF Essonne Information juridique généraliste			MEDIVIP 91 Aide aux Victimes		ACJE Contrôle judiciaire	UDAF Essonne Médiation Familiale		APCE 91 Conseil conjugal
	Sur rendez-vous		Sans rendez-vous	Sans rendez-vous		Sur convocation	Sur rendez-vous		Sur rendez-vous
	Dourdan	Breuillet	Saint-Chéron	Dourdan	Breuillet	Saint-Chéron	Saint-Chéron	Dourdan	Dourdan
JANVIER	9 janvier	9 janvier	23 janvier	4 janvier	11 janvier	2 janvier	3 janvier	7 janvier	5 janvier
		23 janvier		18 janvier	25 janvier	16 janvier	17 janvier	21 janvier	19 janvier
	13 février	13 février	27 février	1 ^{er} février	8 février	6 février	7 février	4 février	2 février
		27 février		15 février	22 février	20 février	21 février	14 février	9 février
MARS	13 mars	13 mars	27 mars	1 ^{er} mars	8 mars	6 mars	7 mars	18 février	16 février
		27 mars		15 mars	22 mars	20 mars	21 mars	28 février	23 février
	10 avril	10 avril	24 avril	5 avril	12 avril	3 avril	4 avril	4 mars	2 mars
		24 avril		19 avril	26 avril		18 avril	14 mars	9 mars
MAI	<i>Pas de permanence (jour férié)</i>	22 mai	22 mai	3 mai	10 mai	15 mai	2 mai	16 mars	23 mars
				17 mai	24 mai		16 mai	18 mars	23 mars
								28 mars	30 mars
JUIN	12 juin	12 juin	26 juin	7 juin	14 juin	19 juin	6 juin	1 ^{er} avril	6 avril
		26 juin		21 juin	28 juin		20 juin	11 avril	13 avril
	12 juin	26 juin	26 juin	21 juin	28 juin	19 juin	20 juin	3 juin	1 ^{er} juin
								13 juin	8 juin
							17 juin	22 juin	
							27 juin	29 juin	